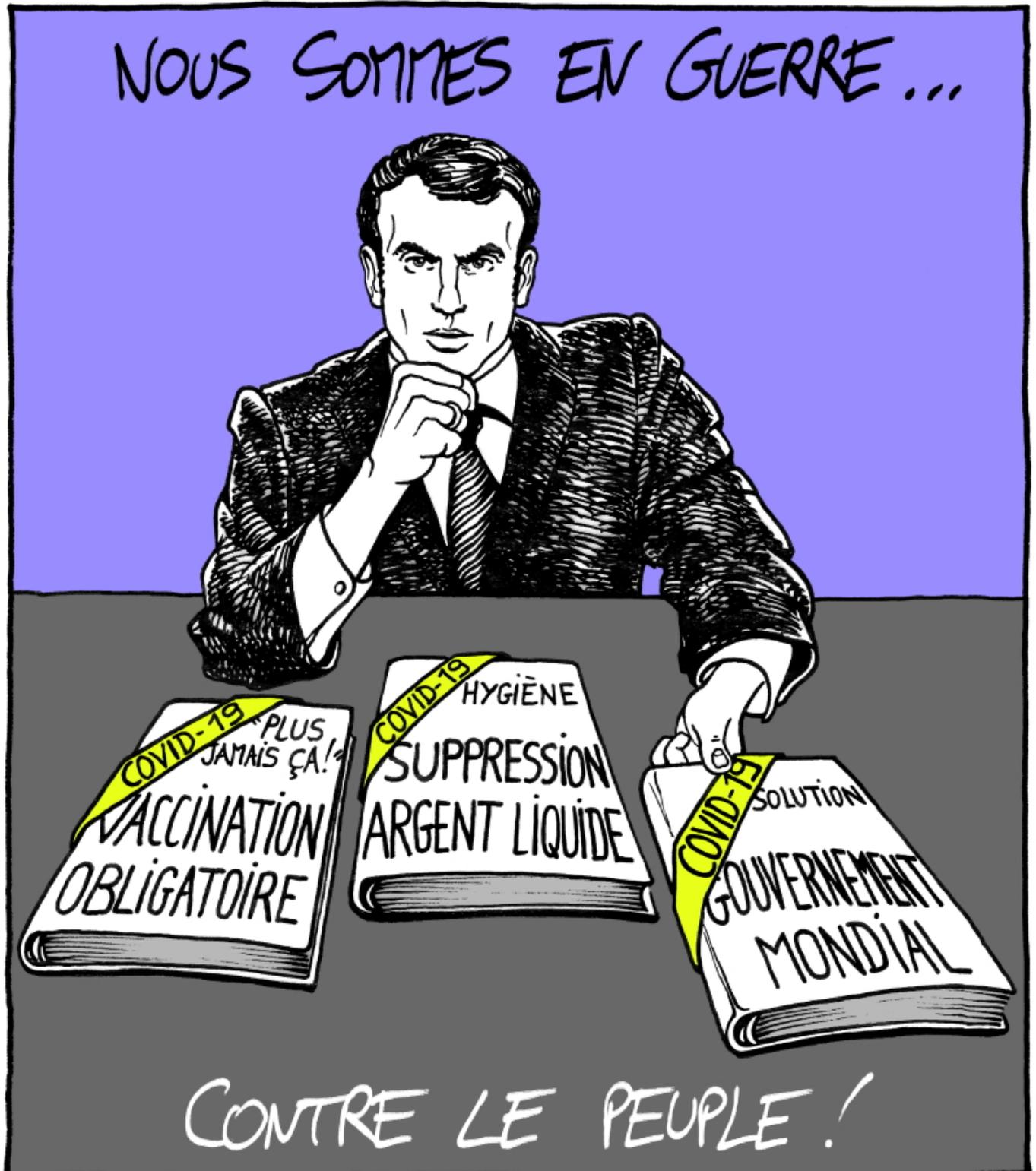


# La guerre de Macron : mater le peuple français



Le 21 avril 2020, j'ai écrit un article ayant pour titre :

## **C'est la guerre contre le Coronavirus ou contre les peuples ?**

<https://ripostelaique.com/cest-la-guerre-contre-le-coronavirus-ou-contre-les-peuples.html>

Aujourd'hui, avec le recul de 11 mois sur la base des mesures d'ordre sociétales iniques et mortifères, si je devais le réécrire il n'y aurait évidemment plus le « point d'interrogation ».

Pourquoi dis-je « évidemment » ?

Parce que, sauf pour les inconditionnels de Macron, l'objectif de nos dirigeants est bien de mater le peuple et de le réduire au statut d'esclave au nom de la menace hypocrite d'un prétendu virus diabolisé.

Mais, dans cette guerre, en fait contre notre peuple et ses acquis sociaux, « Jupiter » et ses « sachants », habitués à fréquenter des gens soumis a oublié que les Français « non-sachants » ne constituent pas pour autant un peuple de crétins incapables et sans savoir-vivre.

D'abord, nous avons vu une fronde d'une dizaine de médecins courageux se rebeller contre des mesures sanitaires stupides et qui ont osé braver une institution anachronique et redoutable: l'Ordre des Médecins.

Puis, nous avons vu 30 000 médecins (presque le tiers des médecins français) s'organiser en association : « le collectif Covid-19 » pour s'opposer aux mesures sanitaires et revendiquer le libre exercice de leur métier de médecin.

Enfin, 6 associations viennent d'élaborer le communiqué de presse ci-dessous qui montre que de plus en plus de monde est conscient de l'imposture des mesures sanitaires et de la dangerosité du prétendu vaccin Covid-19.

À ce communiqué de presse, j'ajoute un point qui me paraît **très important** et qui n'a pas été soulevé :

Dans cette situation de guerre...

« **Tous les vaccinés(es) victimes d'effets secondaires** dus aux vaccins ne pourront se retourner **contre personne !**

– Ni contre les fabricants de vaccins qui ont pris les dispositions juridiques pour dégager leur responsabilité ;

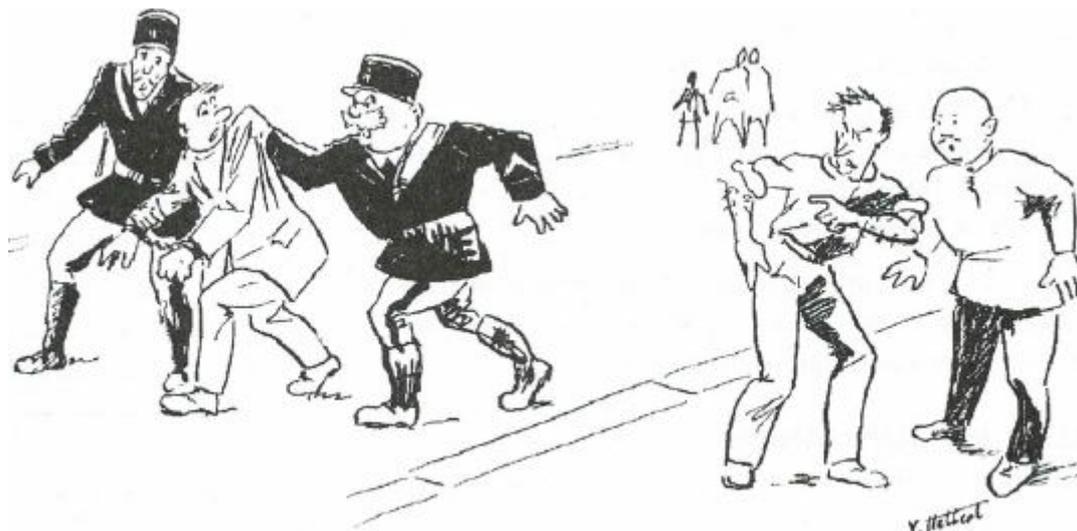
– Ni contre l'État dans la mesure où la vaccination Covid-19 n'aura pas été rendue **obligatoire**... Les pressions pour se faire vacciner auront été offensantes, agressives même, mais ne confondons pas **contraintes** et **obligations**...

C'est pervers et vicieux, je vous l'accorde (surtout pour les associations qui combattent les obligations vaccinales depuis plusieurs décades), mais

c'est bien dans l'esprit des individus malades qui nous gouvernent avec un mépris bien connu du peuple, dont les Gilets jaunes ont fait douloureusement les frais pendant une année.

Dans un prochain article, qui sera la suite logique de mon article cité, je m'efforcerai de montrer ce qui a pu conduire *Claude Bernard* à opposer à *Pasteur* (et donc à la médecine postérieure à Pasteur), sa réflexion bien connue : **» Le microbe n'est rien, le terrain est tout « .**

Michel Lafosse



Exercice illégal de la médecine ! Il m'a demandé : « Comment allez-vous ? »

## **Communiqué de presse du 31 janvier 2021**

**Manifeste**

**Stop à la Vaccination Covid-19**

**Et aux Discriminations**

**Contre les personnes non vaccinées**

« L'Assemblée demande donc instamment aux États membres et à l'Union européenne :

(...) pour ce qui est d'assurer un niveau élevé d'acceptation des vaccins :

(...) de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement ; »

Extraits de la Résolution 2361 adoptée le 27 janvier 2021

par le Conseil de l'Europe à Strasbourg

Les faits : Ce n'est pas de la solidarité, c'est une illusion.

Les "vaccins" actuels contre la Covid-19 ne sont pas vraiment des vaccins. Ce sont des OGM, matériel génétique injectable. Ce sont de nouvelles technologies expérimentales qui introduisent par injection du matériel génétique dans les cellules humaines. En France, 5 000 citoyens et médecins ont déposé plainte aux USA contre l'usage des vaccins Pfizer et Moderna.

Le "vaccin" Covid-19 à ARN messenger (ARNm) injectable est une forme de piratage génétique.

C'est une procédure qui consiste à injecter du matériel génétique étranger à l'intérieur de nos cellules pour leur donner de nouvelles instructions. M. Stephen Hoge, président de Moderna, compare même cette technologie à l'installation d'un nouveau « logiciel ».

Les "vaccins" Covid-19 injectables ont été exemptés de tout type d'évaluation des risques liés aux OGM.

Le 15 juillet 2020, l'UE a voté une dérogation spéciale pour accélérer la production de vaccins contre la Covid-19. Ces vaccins génétiques ne seront pas évalués quant à leur impact sur notre génome ou sur l'environnement. Les fabricants ont reçu un blanc-seing. EFVV, la LNPLV et quatre autres associations ont déposé un recours en annulation de cette décision devant la Cour européenne de justice à Luxembourg.

Les "vaccins" Covid-19 n'ont pas apporté la preuve démontrant leur efficacité pour la non-transmission du virus.

Lors d'une conférence de presse (à la 18<sup>e</sup> min) début janvier 2021 sur le déploiement des vaccins en Europe, l'EMA a confirmé qu'il n'existe actuellement aucune donnée à cet égard. L'EMA « espère » que ces injections fonctionneront, mais elle NE SAIT PAS.

Ces propos ont été maintenus lors d'une autre conférence de

presse à l'OMS le 28 janvier.

Les "vaccins" Covid-19 pourraient ralentir la transmission OU accélérer la propagation de la maladie.

En fait, après une campagne massive, nous assistons à une explosion des cas dans les pays comme le Royaume-Uni, Israël et l'Afrique du Sud. Raison suffisante pour demander l'arrêt de ces campagnes et analyser les données avant de continuer.

Accepter le "vaccin" Covid-19 n'est pas un acte de solidarité. L'effet sur la communauté n'a pas été évalué. En acceptant la vaccination, vous participez implicitement à une expérience mondiale, et ces essais cliniques sur les vaccins contre la Covid-19 se poursuivront jusqu'en 2022.

Certains "vaccins" Covid-19 présentent des taux d'effets secondaires très élevés.

22 effets secondaires graves ont été répertoriés, dont le choc anaphylactique, la paralysie faciale, les dommages neurologiques permanents, les réactions auto-immunes et l'arrêt cardiaque. En Californie, en Norvège, à Gibraltar, et en France.

De nombreux médecins refusent de prendre ou d'administrer ces « vaccins » contre la Covid-19.

Des médecins ont déposé une requête officielle à l'EMA pour mettre fin à l'essai clinique (et à la campagne de vaccination) des vaccins contre la Covid-19. Des médecins du monde entier expriment leurs préoccupations au sujet de l'innocuité de ce vaccin. En Californie, aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni.

Les produits injectables liés à la Covid-19 pourraient avoir un impact sur la fertilité.

La protéine *spike* induite est similaire à une substance appelée syncytine qui est présente dans le placenta. Cela pourrait avoir de multiples répercussions chez la femme enceinte et son bébé.

Les « vaccins » Covid-19 présentent des risques mortels. Il s'agit de l'aggravation dépendante d'anticorps ou la facilitation immunitaire et de l'amorçage pathogène. Cela se produit lorsqu'une personne vaccinée rencontre le virus naturel et a une réaction excessive menant à une insuffisance organique et à la mort.

Le nombre de personnes décédées après avoir reçu les "vaccins" contre la Covid-19 est alarmant.

En fait, plusieurs pays hésitent à le recommander aux personnes âgées, ou même envisagent déjà de cesser l'utilisation de ces vaccins. En cas d'accident suite à la vaccination, il est probable que personne n'obtiendra d'indemnisation. Les fabricants ont conclu des contrats spéciaux les exonérant de responsabilité en cas d'accident vaccinal.

**SUR LES PRINCIPES : CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ, PRESSION, OBLIGATION**

La campagne de vaccination contre la Covid-19 viole le Code de Nuremberg.

Signé en 1947, après l'horreur des expériences nazies, ce code a « identifié le consentement éclairé comme une condition préalable absolue à la conduite de recherches impliquant des sujets humains ».

La campagne de vaccination contre la Covid-19 viole la Convention d'Oviedo

« pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain en ce qui concerne la biologie et la médecine ».

La pression coercitive pour inciter à la vaccination contre la Covid-19 violerait les droits constitutionnels.

Dans la plupart des pays, dont en France, la loi Kouchner de 2002 stipule qu'aucune intervention ou aucun traitement médical ne peut être effectué sans le consentement libre et éclairé de la personne, lequel consentement peut être retiré à tout moment. [Se reporter à la législation en vigueur dans

chaque pays].

La pression coercitive pour inciter à la vaccination contre la Covid-19 violerait la Charte européenne des Droits de l'Homme. Le 27 janvier 2021, le Conseil de l'Europe, qui conseille la Cour européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg, a demandé instamment aux États-membres et à l'Union européenne : « (...) de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement ».

Nos dirigeants semblent perdus et désorientés.

Les « pouvoirs » en place sont mal informés, ils nous servent un discours incohérent et en permanente contradiction avec la réalité épidémique.

Nous, signataires, ne vivons pas dans la peur, la culpabilité et le mépris des voies alternatives et des professionnels qui les prônent.

Les accusations de « criminels », « irresponsables », « égoïstes », « obscurantistes » « complotistes » formulées à notre encontre par les médias institutionnels sont la projection de l'image des auteurs et des responsables de cette opération qui inversent en permanence le sens des mots et manipulent les statistiques.

LOIN D'ÊTRE ÉGOÏSTE,  
LA LIBERTÉ QUE NOUS REVENDIQUONS  
EST UNE ATTITUDE LUCIDE ET RESPONSABLE.

European Forum for Vaccine Vigilance

<http://www.efvv.eu>

Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations.

<http://Infovaccin.fr>

Terra-SOS-Tenable

<http://www.tierrasostenible.es>

Coordination Nationale Médicale Santé Environnement.

<http://www.cnmse.fr>

AIMSIB Association Internationale pour une Médecine  
Scientifique Indépendante et Bienveillante

<https://www.aimsib.org>

Contact : [info@efvv.eu](mailto:info@efvv.eu)

Luxembourg le 31/01/2021